

13 juillet 2023

(23-4760)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: ORDONNANCE DE 2009 (S.I. N° 196 DE 2009) PORTANT APPLICATION DE
CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI DE 2006 SUR LES BREVETS (MODIFICATION)

Membre présentant la notification	IRLANDE
--	----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Ordonnance de 2009 (S.I. n° 196 de 2009) portant application de certaines dispositions de la Loi de 2006 sur les brevets (modification)
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10345_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
L'Ordonnance notifiée fixe au 21 mai 2009 l'entrée en vigueur de certaines dispositions de la Loi de 2006 sur les brevets (modification), découlant de l'entrée en vigueur du Règlement de 2009 sur les brevets (modification).	
Langue(s) du texte notifié	Anglais
Entrée en vigueur	21 mai 2009
Autre date	Adoption: 21 mai 2009

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	19 avril 2023
Autres renseignements	IP/N/1/IRL/60 (Loi de 2006 sur les brevets (modification) (n° 31 de 2006))
Organisme ou autorité responsable	Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle) Department of Enterprise, Trade and Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) trademarks@enterprise.gov.ie

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.